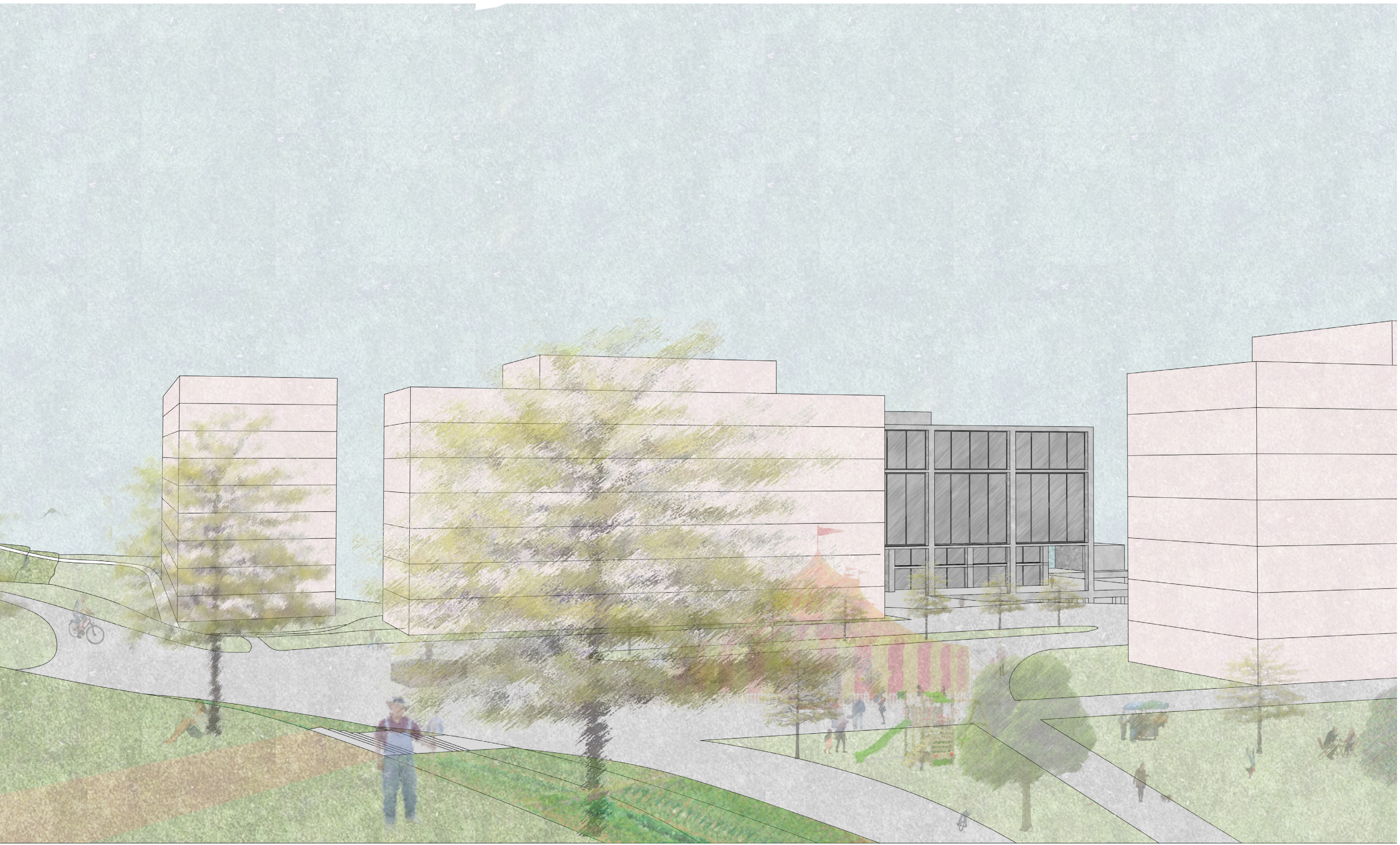
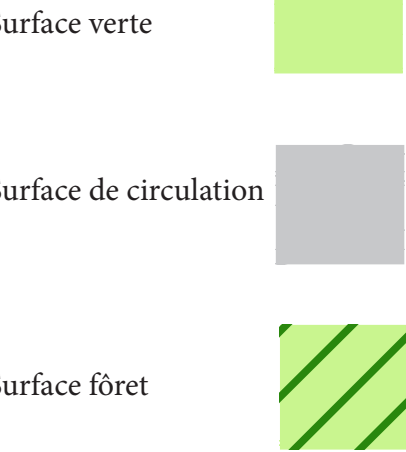




IVER, indice de verdure

L'étude des surfaces nous apprend que l'exploitation de la longueur de la parcelle doit permettre d'organiser de manière plus compacte l'implantation des parkings. Les aires de circulation peuvent être déplacées pour plus de générosité de surface d'agréement. Le regroupement des places de stationnement par rapport à l'accès de la parcelle contribuerait à une plus grande habitabilité des rez-de-chaussée et le rapport à l'espace public pourrait ainsi être transformé, en évitant l'effet de «barrières» provoqué par l'alignement des voitures.



Route et accès

Actuellement, l'accès au parc de la Rouvraie s'effectue par une route qui sépare le quartier en deux entités. En raison des nombreux parkings présents sur la zone, des bruits engendrés et de la pollution directe, l'esprit du parc en lui-même disparaît. L'objectif est de déplacer la route d'accès à l'ouest, côté forêt. Cette intervention doit permettre dans un premier temps de libérer un espace conséquent propice à de nombreux aménagements et également de limiter les dégâts ou problèmes engendrés par cette route. Finalement, au vu de la topographie, cette route à l'ouest peut également se situer à 3 mètres sous le niveau rez des bâtiments.



Le retour du parc

L'intérieur du parc sera formé d'une grande étendue boisée, où différents sous-espaces seront liés par l'arborisation et où des vues croisées seront possibles. Les grands espaces publics constitueront la colonne vertébrale du projet. Il s'agira de la zone centrale, espace vert à l'échelle du quartier, lieu calme où se mêleront les différentes essences d'arbres issues des cours arborées.



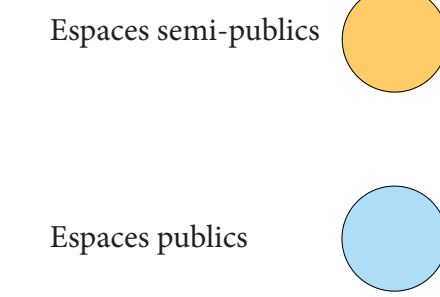
Promenade piétonne

Les espaces urbains doivent relier les bâtiments entre eux, offrir des respirations et établir des connexions précises avec l'environnement. La configuration de ces espaces doit également éviter qu'ils se renferment sur eux-mêmes et ainsi risquer une privatisation. Néanmoins, la volonté principale reste de mettre en place une balade dans un parc avec plusieurs équipements différents permettant une détente le long de la promenade.



Public/ Semi-public

L'agencement des nouveaux bâtiments doit permettre de marquer une limite claire entre des espaces publics et d'autres semi-publics. Au centre du projet, à la place de l'ancienne route, une colonne verte vient signaler l'espace public et la position des bâtiments oriente les individus. Sur certaines parties extérieures du quartier, des espaces semi-publics seront ensuite générés devant les entrées des immeubles d'habitation.



Le parking

Pour réaliser tous ces objectifs, il est important d'établir une stratégie. C'est dans cette optique qu'un parking hors terre sera construit, qui permettra de décaler toute la place extérieure au milieu du parc. Ce nouveau bâtiment devra également accueillir des programmes variés destinés en majorité aux habitants de la Rouvraie.

La cour ouverte

Le thème traité lors de l'énoncé théorique était le seuil, cet interstice entre privé et public. Ici la cour est un seuil et doit devenir la clairière de ce parc. Elle sera obtenue en disposant de nouveaux bâtiments qui orientent les visiteurs. Ces cours auront en leur sein différents programmes.

